

Les innovations technologiques au service du handicap: la domotique

Préambule

Les personnes en perte d'autonomie, les PMR, les personnes âgées sont concernées par certaines problématiques communes.

Il se trouve que, bon nombre d'associations dénoncent certaines d'entre elles qui sont récurrentes, comme le manque de places, la pénurie de matériel adapté... qui pourtant faciliteraient la vie de personnes handicapées/âgées et/ou des familles.

En tant qu'association défendant les droits des personnes handicapées, nous choisissons de nous pencher sur la place que pourraient apporter des aides issues d'innovations technologiques, dans ce panel de difficultés.

Etre autonome dans son lieu de vie lorsqu'on est une personne handicapée, ou âgée n'est plus chose rare, grâce aux différentes technologies de pointe, et à différents systèmes de prise en charge.

Le contrat de gestion de l'Awiph souligne à bon escient que *« la prise en compte des besoins [des personnes handicapées] constitue une obligation pour toute société démocratique et soucieuse du bien-être de ses citoyens. Prendre en compte ces besoins, c'est envisager, dans l'ensemble des politiques, les mesures nécessaires pour permettre à ces personnes d'exercer leurs droits élémentaires de non-discrimination, de participation sociale, d'autodétermination et d'accès aux services. C'est repenser notre société, nos services et nos infrastructures pour qu'ils soient accessibles physiquement, socialement et culturellement au plus grand nombre, en gardant à l'esprit que les besoins des personnes en situation de handicap sont bien souvent partagés par des tranches entières de notre population de façon temporaire ou définitive¹. »*

¹ Contrat de gestion 2012 – 2017 de l'Agence wallonne pour l'intégration des personnes Handicapées, p.9

Développement

Avoir un regain d'autonomie, est-ce possible ?

Notons qu'en Belgique, il existe une pénurie de logements adaptés aux PMR, tant privés que publics. L'adaptation de logements existants n'est pas toujours forcément chose aisée, et de plus, jusqu'ici il n'existe pas encore vraiment de réglementation contraignante pour les propriétaires privés.

Comme mentionné dans le guide du logement durable² : *« il convient de différencier les concepts de logement adaptable et logement adapté. Le logement adaptable désigne un lieu de vie facilement accessible à des personnes en fauteuil roulant grâce à des travaux simples tandis que le logement adapté est un logement transformé en fonction du handicap d'une personne. »*

Néanmoins, l'aménagement du domicile des PMR peut apporter un certain dynamisme dans le quotidien des personnes, via des transformations spécifiques. Celles-ci peuvent s'effectuer par le biais d'ergothérapeutes³ par exemple, par le canal de notre service Handyinfoaménagement.

Que peut apporter ce service ?

Handyinfoaménagement est un service d'étude et de conseil en aménagement du domicile et en aide technique, conventionné avec l'AWIPH, l'Agence Wallonne pour l'Intégration des Personnes Handicapées. Des renseignements téléphoniques à la visite d'un ergothérapeute, de la constitution d'un dossier au test de matériel, Handyinfoaménagement est là pour aider à garder ou recouvrer un maximum d'autonomie. Actif sur toute la Région wallonne, c'est un service entièrement gratuit, contrairement à d'autres services-conseil. Sa mission est de procéder à l'analyse des besoins, rechercher et conseiller des réponses et produits adaptés aux besoins, au meilleur rapport qualité-efficacité-prix. Ces aides sont précieuses pour l'indépendance au quotidien, entre autre, pour permettre de prévenir les risques de chutes, faciliter l'intervention d'un tiers... En un mot : permettre à tout un chacun de vivre à domicile le plus longtemps et dans les meilleures conditions possibles.

² <http://www.logementdurable.eu>

³ <http://bienvivrechezsoi.be/>

Les innovations technologiques

De plus en plus, une kyrielle d'innovations technologiques prennent place dans les grandes surfaces et magasins high-tech, et au demeurant, ces innovations permettent d'améliorer considérablement les contacts pour bon nombre de handicaps.

Comme nous l'avons déjà souligné, ces innovations technologiques permettent d'une certaine manière de rompre l'isolement, mais aussi d'accéder à une certaine autonomie. Même si ces dernières ne remplacent pas une présence humaine, elles accordent tout de même à certaines catégories de handicaps, la possibilité de rester en contact, de s'informer, d'échanger avec le monde extérieur.

Si pour le grand public, plusieurs de ces innovations représentent des gadgets qu'il faut acquérir pour 'rester dans le coup', pour des personnes en perte d'autonomie, elles volent au secours de la solitude et permettent de plus en plus d'accéder à un meilleur confort en ce qui concerne la communication, autant pour les personnes à mobilité réduite, que les personnes avec certains types de handicaps⁴ (personnes sourdes, malentendants, aveugles...). On retrouvera dans cette catégorie par exemple, les smartphones, tablettes tactiles, systèmes d'alarmes pour personnes sourdes, différents systèmes de visioconférences...

La domotique comme aide ?

Définition

Selon Wikipédia, la domotique est l'ensemble des techniques de l'électronique, de physique du bâtiment, d'automatisme, de l'informatique et des télécommunications utilisées dans les bâtiments, plus ou moins "interopérables" et permettant de centraliser le contrôle des différents systèmes et sous-systèmes de la maison et de l'entreprise (chauffage, volets roulants, porte de garage, portail d'entrée, prises électriques, etc.).

Elle vise à apporter des solutions techniques pour répondre aux besoins de confort (gestion d'énergie, optimisation de l'éclairage et du chauffage), de sécurité (alarme) et de communication (commandes à distance, signaux visuels ou sonores, etc.) que l'on peut retrouver dans les maisons, les hôtels, les lieux publics, etc.

⁴ La liste est non exhaustive

Comme le souligne si bien ce site⁵, la domotique permet de continuer à faire mille choses chez soi comme avant, et même avec davantage de sécurité. Cela pourra être le cas notamment pour :

- automatiser les gestes quotidiens impossibles ou fastidieux (ouverture/fermeture des ouvrants, pilotage des stores et volets roulants, éclairage déclenché par commande infrarouge, gestion fine du chauffage, etc.) ;
- autoriser des accès au cas par cas (ouverture à un livreur depuis le bureau, à un artisan même en étant en voyage...) ;
- sécuriser le logement (cuisine, salle de bain...), même en étage, et copropriété (portier vidéo, caméra, télésurveillance, etc.) ;
- ne plus avoir peur d'être seul chez soi. Un ensemble de capteurs avertit l'entourage (centre de téléassistance, parent, médecin, etc.) d'un problème éventuel.

Des scénarios d'alertes pour vivre chez soi de manière sûre

Pour les personnes à mobilité réduite (PMR), les personnes atteintes de maladies invalidantes et les personnes âgées, les situations anormales peuvent être détectées par les systèmes domotiques des principaux spécialistes du secteur. Citons en quelques-unes :

- Trop nombreuses visites aux toilettes durant la nuit.
- Absence de mouvement dans la chambre à 10 h du matin, alors que le lever habituel est aux environs de 8 h 30.
- Absence de mouvement dans la pièce où se trouve la personne depuis une heure (la plupart des chutes se produisent dans la salle de bains).
- Température ambiante anormalement supérieure (ou inférieure) à la température confortable habituellement enregistrée.
- Aucune interactivité avec le distributeur de médicaments (oubli de prise des médicaments).
- Pas d'ouverture de la porte du réfrigérateur depuis plus de 8 heures (problème d'alimentation).
- Après une sortie, pas de retour avant l'heure critique fixée par la personne et sa famille.

⁵ <http://domotique.comprendrechoisir.com/dossier/domotique/maintien-a-domicile>

L'alerte est alors diffusée selon ce qui est prévu par le programme personnalisé de téléassistance.

Gain d'autonomie⁶

Certains systèmes de domotique permettent aux personnes dépendantes de piloter à distance les équipements électriques de l'habitat (éclairage, chauffage, volets et stores, électroménager, portes et lits automatisés...) selon leurs besoins du moment ou en suivant des scénarios personnalisés. Facilement programmables, ces scénarios sont des combinaisons d'actions automatisées qui aident l'utilisateur et lui évitent des déplacements et des actes difficiles ou répétitifs.

Limitation des efforts

Dans le cas d'un handicap, la multiplication des points de commande et l'utilisation de télécommandes permettent à l'utilisateur de contrôler son environnement sans avoir à se déplacer. Également, des automatismes prennent le relais pour diminuer les tâches répétitives. Par exemple, la détection de passage permet d'allumer l'éclairage dans les lieux de circulation sans avoir à actionner d'interrupteur.

Aspect financier

Le coût de la vie augmente, et les personnes handicapées n'en sont pas épargnées comme le stipule l'étude **handicap et niveau de vie**⁷.

Même si cette étude ne peut se targuer d'être exhaustive, elle reflète la réalité de personnes vivant le handicap, confrontées à des difficultés financières importantes au niveau, soins de santé, aménagement de logement/aides matérielles et aides ménagères. Ces coûts majoritairement liés au handicap, ont malheureusement souvent pour conséquence le report ou le renoncement face au projet envisagé. Les données recueillies semblent indiquer de manière importante la paupérisation réelle des personnes handicapées, particulièrement celles dont les revenus relèvent d'allocations aux personnes handicapées, ou d'invalidité. Des mesures devraient être prises, pour permettre aux personnes handicapées d'accéder davantage et de manière plus large à ces aides extérieures.

⁶ <http://www.hager.fr/particuliers/solutions-hager/accessibilite-handicap/17752.htm>

⁷ Gisèle Marière, ASPH 2008, handicap et niveau de vie

Conclusion

Lorsqu'on est en perte d'autonomie, ou une personne handicapée, ou encore PMR..., le lieu de vie comme pour tout un chacun, est l'endroit où l'on passe une grande partie de son temps. Le recours à des innovations technologiques pourraient être un atout, si on a les moyens de se les procurer. Dans ce cas, la domotique est un moyen de simplifier la vie.

Rester aussi longtemps que possible chez soi, est la volonté de la plupart des personnes, malgré un manque ou une perte d'autonomie, malgré un handicap.

La domotique apporte des facilités en termes d'autonomie, de sécurité, d'effort physique et rassure les proches. Les innovations technologiques comme nous l'avons vu, par le biais de quelques scénarios de base (ouvrants, éclairage, chauffage, alarme, etc.) apportent des solutions. Evidemment, la gamme de prix est étendue et il est nécessaire de prendre conseil avant de se lancer un achat.

Le bon investissement sera celui qui rencontre qualité et efficacité, pour le meilleur prix. Seul le service-conseil peut garantir le meilleur choix.

Chargée de l'Analyse : **Rose Eboko**

Chargée de projets

Responsable de l'Analyse : **Catherine Lemièr**
Secrétaire Générale de l'ASPH

Date : 12 août 2014

Bibliographie

Contrat de gestion 2012 – 2017 de l'Agence wallonne pour l'intégration des personnes Handicapées.

Handicap et niveau de vie, ASPH 2008, Gisèle Marlière.

<http://domotique.comprendrechoisir.com/dossier/domotique/maintien-a-domicile>

<http://www.logementdurable.eu>

<http://bienvivrechezsoi.be/>

<http://www.hager.fr/particuliers/solutions-hager/accessibilite-handicap/17752.htm>